Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212201628-20251215-2025_130-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2025-130

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du lundi 15 Décembre 2025
Délibération

Date de la convocation : Mardi 9 Décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze décembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ, Maire.

Etaient présents :
Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Caroline BOYARD-OGOR, M. Robert BOZEC, Mme Catherine CABILLIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Guy CROISSANT, M. Michel DUMAIL, Mme Sylvie GODEST-TOULLELAN M. Jacky GOUAULT, M. Philippe JEANNIN Mme Jeanine LE CALVEZ, Mme Christiane LE VAY, M. Goulven MORVAN, Mme Caroline OLLIVRO, Mme Marie-Christine PARROT, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE, M. Eric SWARTVAGHER, Mme Rozenn TREGUER.

Etaient représentés : Mme Isabelle BATAILLER par délégation à M. Morgan RASLE-ROCHE, Mme Annaik PERSON par délégation à M. Yann QUÉRÉ, M. Antonin MAHÉ par délégation à Mme Gaëlle BOUCHER.

Absents : Mme Malika LE GRUIEC, M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, M. Michel QUÉNET.

Secrétaire de séance : M. Goulven MORVAN.

Présents : 23 Représentés : 3 Absents : 3 Votants : 26

PERSONNEL COMMUNAL
Modification du tableau des effectifs -
Rapporteur : M. Croissant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025-28 du 31 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 et approuvant le tableau des emplois pour l'année 2025,

Vu la délibération n°2025-51 du 28 avril 2025 modifiant le tableau des effectifs,

Vu la délibération n°2025-98 du 29 septembre 2025 modifiant le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de disposer d'un tableau des effectifs pour l'exercice 2026,
Considérant les mobilités en cours et à venir, les possibles avancements de grade, de

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 022-212201628-20251215-2025_130-DE

promotion interne, les stagiairisations prévues en 2026,

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux,

Considérant la nécessité de disposer de postes permettant d'assurer une gestion plus fluide des mobilités,

Considérant l'avis favorable du CST du 27 novembre 2025,

Considérant l'avis de la commission des finances réunie le 4 décembre 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources Humaines et Finances,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le tableau des effectifs ci-joint qui recense l'ensemble des postes permanents à temps complet et à temps non complet pour l'exercice 2026.

DIT que ce tableau des effectifs pourra être modifié en cours d'exercice. Toute modification sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tout acte aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

Le Secrétaire de séance,
Goulven MORVAN

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 17/12/2025

Pour la Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)